



## CLIMAT

La lutte contre les changements climatiques et la préservation de l'environnement étaient au centre de l'entretien que le président Ali Bongo Ondimba a accordé hier à deux responsables de l'ambassade des Etats-Unis au Gabon, avec en ligne de mire la COP 26 à Glasgow (Ecosse) en novembre.

**Page 4**

## ARRESTATION

Sa cavale aura duré près de trois semaines. Les Forces de défense nationale ont fini, le week-end écoulé, par mettre la main sur Rigobert Rufin Komboatoa, le conseiller pédagogique qui avait, d'un coup de calibre 12, abattu fin mai un écordeur, lors des graves incidents de Mékambo.

**Page 8**

## CONDAMNATION

Irma Coromoto Izquierdo Perez, la Vénézuélienne de 41 ans qui avait été arrêtée en août 2017 à l'aéroport international Léon-Mba en possession de cocaïne et qui, depuis, se trouvait en détention à "Sans-Famille", a été condamnée hier à 10 ans de réclusion dont cinq avec sursis.

**Page 8**

# TRAGÉDIE À MOUILA : SIX MORTS !

UN terrible accident de la route, hier aux premières heures de la matinée, a fait six morts – dont trois sur-le-champ – à environ huit kilomètres de Mouila. Les victimes, qui étaient des employés de la société Olam Palm Gabon, ont vu le camion les transportant violemment percuté par un autre, transporteur de grumes, roulant en convoi. Vitesse excessive et manœuvres imprudentes sont les hypothèses généralement avancées pour expliquer ce drame.

**Pages 2 & 3**



## POUR MOI QUOI...

On pensait cette race "tu sais à qui tu as affaire" complètement éteinte, on est surpris de la survivance de quelques résidus.

Depuis l'arrivée d'Ali9, le pays respire. Jusque-là, on n'entendait plus parler de ces gens-là qui se croyaient au-dessus des lois de la République, pensaient qu'il n'y a que la "vraie" justice ce sont eux, qu'il suffit de porter un uniforme, un képi, et des galons, on a le droit de piétiner les autres citoyens, et de brandir les grades, rangs, titres et fonctions d'un parent et votre vis-à-vis doit s'aplatir. Les temps ont changé...

Mais sous les Tropiques, les mauvaises habitudes ont la vie dure. On en a la parfaite illustration avec le litige foncier opposant à Malibe II, deux Gabonais. Une dame "têtue" qui ne veut rien lâcher et un Monsieur de l'ancien monde. Celui de la jungle qui n'a (presque) plus droit de cité depuis 2009. Seulement ces gens du passé tombent sur plus caillou qu'eux, qui croient que "la raison du plus fort est toujours la meilleure". Sinon a-t-on besoin de porter main sur une femme et de l'intimider pour avoir gain de cause ? Papa, le Gabon d'aujourd'hui n'est pas celui des années 70 où, il y avait des Puissants, et les autres. Et puis, on veut savoir si maintenant les auxiliaires de police judiciaire ou OPJ sont hiérarchiquement au-dessus des magistrats. Si non, que va faire la DGR sur le lieu du litige après que le Tribunal a été saisi de l'affaire ?

Ah ! on oublie qu'à court d'arguments Monsieur use de trafic d'influence. Là, là, là, c'est le mauvais cheval quoi

**...MAKAYA**

**Payez sans cash à PRIX IMPORT grâce à Moov Money**



**Moov Africa**

Gabon Telecom

Tapez **\*555#**

moov-africa.gu/ServiceClient 500